

Documents et renseignements à joindre à votre demande de permis :

DISPOSITIONS COMMUNES RELATIVES AUX DEMANDES

- Aucuns travaux ne peuvent débuter avant l'obtention d'un permis ;
- Compléter l'ensemble des informations demandées dans le formulaire de demande de permis ;
- Toute demande de certificat doit être signée par le propriétaire de l'immeuble visé par les travaux ou son représentant autorisé ;
- Tous les plans fournis devront être à l'échelle, reproduits par un procédé indélébile et déposés en deux (2) copies ;
- Selon la particularité du projet, tout autre renseignement ou document peut être requis pour l'analyse de la demande ;
- Les frais applicables doivent être payés lors du dépôt de la demande de permis ;
- En plus des dispositions communes mentionnées ci-haut, les documents ci-dessous sont exigés selon le type de demande de permis.

Note : Pour toute demande de permis concernant un site industriel, commercial, d'usage public ou situé en secteur villageois, celle-ci doit être soumise au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.). Pour tout renseignement complémentaire relatif à la présentation d'une telle demande, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme au 450-475-2007 ou au info.urbanisme@ville.mirabel.qc.ca.

AFFAIRES / CHANGEMENT D'USAGE

- Une description précise et écrite de l'étendue et de la nature des activités de l'entreprise ;
- Un plan du local démontrant la superficie du local par rapport au bâtiment ainsi que l'utilisation des différentes pièces du local ;
- La localisation et le dénombrement des cases de stationnement utilisées par l'entreprise.

Note : Voir documents pour « Rénovation » lorsque l'occupation du local implique l'exécution de travaux de rénovation.

AFFICHAGE / ENSEIGNE

- Localisation de l'enseigne projetée et des enseignes existantes sur le terrain ou sur le bâtiment ;
- Croquis détaillé démontrant les différentes caractéristiques techniques de l'enseigne : type (à plat sur le mur, sur poteau, sur socle ou sur auvent), dimensions, hauteur, matériaux et mode d'éclairage ;
- Détails de l'immeuble : frontage du terrain, longueur du mur, nombre de locaux et superficie de plancher.

AGRANDISSEMENT

- Plan d'implantation projeté de l'agrandissement localisant les autres bâtiments, les limites de propriété et l'installation septique (s'il y a) ;
- Plans des élévations et de l'aménagement intérieur de la construction illustrant les détails tels que les dimensions, les revêtements extérieurs, les ouvertures, la pente de toit et l'utilisation des pièces.

AJOUT DE LOGEMENT

- Plans de construction du logement à ajouter illustrant l'aménagement intérieur de l'ensemble de l'habitation ainsi que les dimensions et l'utilisation de chacune des pièces.

BÂTIMENT ACCESSOIRE

- Plan d'implantation projeté du bâtiment accessoire localisant les autres bâtiments et les limites de propriété ;
- Plans des élévations de la construction comprenant les détails suivants : les dimensions, la hauteur, les revêtements extérieurs, les ouvertures et la pente de toit.

BÂTIMENT AGRICOLE (AVEC OU SANS ANIMAUX)

- Plan d'implantation projeté du bâtiment agricole localisant les autres bâtiments, les limites de propriété et les ouvrages de prélèvement des eaux (puits) ;
- Plans des élévations de la construction comprenant les détails suivants : les dimensions, la hauteur, les revêtements extérieurs, les ouvertures et la pente de toit ;
- Seulement pour les bâtiments avec animaux, les informations relatives à l'espèce des animaux, leur nombre, le type de fumier et l'emplacement du lieu d'entreposage du fumier.

CHAPITEAU TEMPORAIRE ET CONTENANT DE DONS CARITATIFS

- Plan d'implantation localisant l'emplacement du chapiteau temporaire ou du contenant de dons caritatifs par rapport aux autres bâtiments, aux limites de propriété, aux cases de stationnement et aux allées de circulation.

COUPE D'UNE BORDURE

- Plan d'implantation identifiant la largeur de l'entrée de stationnement actuelle et projetée ainsi que l'identification des espaces gazonnés ou plantés d'arbres en cour avant.

DÉBLAI / REMBLAI

- Plan d'implantation localisant l'emplacement des travaux de remblai/déblai sur la propriété ;
- Un rapport agronomique, préparé par un agronome, est nécessaire lorsque les travaux visent un emplacement en zone agricole ;
- Seulement pour des travaux de déblai, un document produit par un spécialiste précisant le type de sol, la quantité de sol à retirer et la justification de la nécessité des travaux.

DÉMOLITION RÉSIDENTIELLE OU AGRICOLE

- Plan de localisation du ou des bâtiments à démolir et leurs dimensions ;
- Des photos récentes de toutes les façades du ou des bâtiments.

GALERIE / BALCON / TERRASSE

- Plan d'implantation identifiant la galerie projetée par rapport à la piscine (s'il y a) et aux limites de propriété ;
- Plans détaillés de la galerie (hauteur du sol, garde-corps, portes et escaliers).

INSTALLATION SANITAIRE

- Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel réalisée par un technologue professionnel ou un ingénieur compétent en la matière. Le document doit aussi inclure un plan de localisation de l'installation sanitaire projetée sur la propriété à l'étude.

NOUVELLE CONSTRUCTION

- Plan d'implantation projeté de la construction et localisant la voie publique, les limites de propriété, les contraintes du site (zone inondable, zone à risque d'érosion, bande riveraine, etc.), les aires de stationnement et les espaces libres ;
- Plans des élévations de la construction comprenant les détails suivants : les dimensions, la hauteur, les revêtements extérieurs, les ouvertures, la pente de toit et l'utilisation des pièces ;
- Copie de la résolution du conseil municipal lorsque requise (PIIA, dérogation mineure, etc.).

Note : Voir documents pour « Installation sanitaire » et « Puits » lorsque le terrain accueillant le projet n'est pas desservi par l'aqueduc et l'égout.

PISCINE

- Plan d'implantation projeté de la piscine localisant les autres bâtiments, les limites de propriété, les clôtures et la galerie ;
- Détails de la clôture comme la hauteur, son emplacement et les matériaux.

Note : Voir documents pour « Galerie / Terrasse / Balcon » lorsque l'ajout de la piscine implique la construction ou l'agrandissement d'une galerie.

PUITS / CAPTAGE

- Plan de localisation du puits projeté montrant à quelle distance l'ouvrage de prélèvement se situe par rapport aux différentes installations septiques à proximité ainsi que les autres sources potentielles de contamination (parcelle en culture, bâtiments avec animaux, pâturages, etc.) ;
- Type de puits (tubulaire, scellé, puits de surface, pointe filtrante, etc.).

RÉNOVATION

- Tout document pertinent à la description complète des travaux (photos, plans, croquis, dépliants, etc.) ;
- Dans le cas de travaux intérieurs, un plan de l'intérieur du bâtiment démontrant les dimensions et l'utilisation des différentes pièces du bâtiment.

TOUR / ANTENNE DE TÉLÉCOMMUNICATION

- Plan d'implantation projeté de la tour/antenne de télécommunication localisant les autres bâtiments et les limites de propriété ;
- Plans et devis de la structure comprenant entre autres : les dimensions, les matériaux de construction et les types d'ancrage au sol.

VENTE EXTÉRIEURE TEMPORAIRE (FLEURS, SAPINS DE NOËL, FRUITS ET LÉGUMES)

- Plan d'implantation localisant l'étalage et les installations pour la vente temporaire par rapport aux limites de propriété, aux espaces de stationnement et aux allées de circulation.

Note : *Seules les demandes complètes et déposées en copie papier seront acceptées.*